

Life+



CAP DOM

Oiseaux d'outre-mer, notre nature

DOSSIER DE PRESSE
MARS 2011

Sauvons la biodiversité d'outre-mer en danger

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse

Agir pour l'avifaune menacée des Départements d'outre-mer

Un programme ambitieux

Des objectifs innovants

- *En Guyane :*

Restaurer et valoriser les savanes guyanaises

Le Coq de roche orange, le bois, le tourisme et l'or

Argos : une clé pour découvrir le Héron agami

- *En Martinique :*

La Réserve de La Caravelle s'engage pour le Moqueur gorge-blanche

- *A La Réunion :*

Plus que 25 couples au monde : l'Echenilleur de La Réunion en danger d'extinction

Le Busard de Maillard au cœur du dialogue territorial

Premier LIFE+ inter-DOM et inter-associatif

La force du partenariat

Des coordinateurs locaux, un ancrage territorial

Une coordination nationale, garante de la synergie

Un programme nécessaire

Une biodiversité inestimable en danger

Des outils de protection insuffisants

Un patrimoine forestier exceptionnel

Annexes

Les coordinateurs de LIFE+ CAP DOM

Des partenaires pluriels : notre richesse



Coq de roche orange © M. Dechelle
Inselberg, Trinité, Guyane © O. Tostain

CONTACTS NATIONAUX



LPO - Claire Lux
Attachée de presse LPO
Tél 01 42 73 56 10
Tél 06 34 12 50 69
claire.lux@lpo.fr

LPO - Mission Internationale
Marion Grassi
Tél 06 77 46 71 73
marion.grassi@lpo.fr

LPO - Mission Internationale
Julie Riegel
Tél 06 34 12 50 64
julie.riegel@lpo.fr

CONTACTS LOCAUX



GUYANE
Nyls de Pracontal (GEPOG)
nyls.depracontal@gepog.org

RÉUNION
Yannick Giloux (SEOR)
y.giloux@seor.fr
Marc Salamolard (Parc national)
marc.salamolard@reunion-parcnational.fr

MARTINIQUE
Jean-Raphaël Gros-Désormeaux (AOMA)
jrmgrosdesormeaux@yahoo.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique



Communiqué de synthèse

Agir pour l'avifaune menacée des Départements d'outre-mer

Le programme "LIFE+ CAP DOM : 2010-2015, conservation de l'avifaune prioritaire des Départements d'outre-mer" a pour but la protection de la biodiversité ultra-marine. Pendant cinq ans, la LPO, trois associations et un Parc national vont se mobiliser sur trois Départements d'outre-mer (DOM) pour proposer des actions de terrain nécessaires et innovantes. L'AOMA* en Martinique, le GEPOG** en Guyane, et la SEOR*** avec le Parc national de La Réunion sont les acteurs-clés de ce projet.

La biodiversité française est outre-mer

La très grande majorité de la faune vertébrée française (98 % des espèces) se concentre sur seulement 22 % de notre territoire : en outre-mer. A eux seuls, nos territoires ultra-marins hébergent plus d'oiseaux endémiques (c'est à dire ne vivant nulle part ailleurs) que toute l'Europe continentale.

Malgré cette diversité inestimable, la biodiversité d'outre-mer est en danger. La France figure au 8^{ème} rang mondial pour la faune et la flore menacées et au 7^{ème} pour l'avifaune, du fait de l'important déclin des espèces d'oiseaux ultra-marins.

Or, les moyens pour faire face à cette érosion font défaut. Les trois piliers de la protection de la nature en Europe (les directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore, avec le réseau Natura 2000), ne sont, en effet, pas applicables dans les DOM.

Faute de moyens pertinents pour assurer sa conservation, la biodiversité de ces territoires continue donc à se dégrader.

* **AOMA** : Association ornithologique de la Martinique
** **GEPOG** : Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane
*** **SEOR** : Société d'études ornithologiques de La Réunion



Le programme "LIFE + CAP DOM" entend inverser la tendance

Le "LIFE+ CAP DOM" est le premier programme européen de protection de la nature inter-DOM et inter-associatif. Il est né de la mobilisation des organisations de protection de la nature, depuis plus de dix ans et de la très forte implication d'acteurs ultra-marins pérennes. Leur ancrage institutionnel, culturel et leur expertise écologique vont permettre de tester de nouvelles techniques d'études, de concertation et de gestion, pour construire des outils adaptés aux contextes environnementaux et socio-économiques des DOM.

Concilier "conservation des sites et activités économiques" est un des objectifs du "LIFE+ CAP DOM". Cette approche passe par une meilleure évaluation des enjeux environnementaux mais également par le partage des connaissances, la concertation et le dialogue. Des outils de prise en compte de l'avifaune (base de données) et de ses habitats (identification des sites d'intérêt écologique majeur) seront également développés pour faciliter leur intégration dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.

Les oiseaux sont au cœur de ce programme car ils restent les indicateurs les mieux connus, les plus faciles à mesurer et parmi les plus fiables de l'état de conservation de l'environnement. Ainsi, des actions innovantes de protection d'espèces menacées, comme le Coq de roche orange en Guyane, l'Echenilleur de La Réunion ou encore le Moqueur gorge-blanche en Martinique, vont être mises en place.

Financée, en partie, par la Commission européenne, le "LIFE+ CAP DOM" offre enfin des moyens conséquents aux acteurs locaux de la conservation ultra-marine. Ce programme porte sur trois DOM (Guyane, Martinique, Réunion). Cependant les outils testés sur des sites pilotes ont vocation à être restitués et répliqués dans les autres territoires d'outre-mer et dans les pays voisins. Il était grand temps d'agir concrètement et rapidement pour allier protection de la biodiversité et développement de nos territoires ultra-marins.



Parc national de La Réunion © Yabalex



Un programme ambitieux

Des objectifs innovants

La richesse de la biodiversité ultra-marine reste unique à l'échelle européenne et exceptionnelle au niveau mondial. Le programme LIFE+ CAP DOM est né d'un double constat : l'urgence d'agir pour enrayer le déclin de l'avifaune dans les DOM et le manque d'outils et de techniques adaptés à leurs contextes spécifiques. Par son caractère démonstratif et innovant, ce projet entend contribuer à stopper le déclin de l'avifaune des DOM.

Objectif 1. Expérimenter de nouvelles techniques de gestion conservatoire
Eloignés, à la fois du continent et les uns des autres, les DOM bénéficient peu des dynamiques de formation et d'innovation de la métropole et du continent européen. De plus, la plupart des outils de connaissance, de gestion et de protection de la biodiversité qui en émanent sont inapplicables en milieu tropical.

Objectif 2. Concilier conservation des sites et activités économiques
La biodiversité est un trésor à partager. Les bénéfices qu'elle génère, marchands et non marchands, sont un patrimoine commun dont chacun porte la responsabilité. Enrayer la perte de la biodiversité permet de pérenniser les ressources naturelles et de préserver les services écosystémiques dont nous dépendons tous. Le dialogue, le partage des connaissances et des outils performants d'aide à la décision doivent permettre d'intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

Objectif 3. Proposer des outils de prise en compte de l'avifaune
La protection de la biodiversité, sur un territoire, implique de disposer des connaissances suffisantes pour établir des priorités, évaluer les actions entreprises et partager, en temps réel, les enjeux écologiques, pour en tenir compte dans les plans d'aménagement. Dans les DOM, la complexité des écosystèmes et le manque de moyens juridiques et financiers dédiés à la conservation de la biodiversité nécessitent de créer de nouveaux outils. Le LIFE+ CAP DOM propose donc de nouveaux outils de prise en compte de l'avifaune (identification des sites d'intérêts majeurs, adaptation du protocole du suivi des oiseaux communs STOC EPS aux DOM et création d'une base de données ornithologiques en ligne, pour chaque territoire du programme).

En Guyane :

Plus grand département français (83 846 km² pour 221 500 habitants), la Guyane s'avère être aussi le plus boisé : 96 % de sa surface sont recouverts d'une des dernières forêts tropicales humides encore intactes de la planète. Cette dernière abrite plus de 400 000 espèces végétales et animales. L'exploitation aurifère et forestière, la multiplication des tracés de pistes, la méconnaissance des priorités de conservation rendent cependant ce trésor de biodiversité vulnérable.

Restaurer et valoriser les savanes guyanaises

Elles couvrent moins de 2 % du territoire guyanais et abritent un cortège d'oiseaux spécifiques, comme le Tyranneau barbu, petit passereau classé comme "Quasi-menacé" par BirdLife International/UICN.

La disparition des savanes entraînerait celle de cet oiseau, mais aussi de la faune et flore associées. Concentrés sur le littoral, ces milieux sont soumis à de fortes pressions foncières et convoités pour la conversion en terres agricoles (canne, jatropha...), pour le pâturage intensif, la construction de lotissements, le brulis incontrôlé et par les espèces envahissantes.



O. Tostain

Inselberg Trinité



J.P. Polcard

Tyranneau barbu



Pour préserver ces savanes sèches, des techniques de gestion, de restauration et de valorisation durables de ces milieux uniques sont expérimentées par le GEPOG sur le site de Trou-Poisson, une des savanes sauvages les mieux préservées de Guyane.



M. Dechelle

Coq de roche orange

Le Coq de roche orange, le bois, le tourisme et l'or

Frugivore, disséminateur de graines, atout du tourisme de vision, le Coq de roche orange est une espèce emblématique. Cet oiseau au plumage aussi improbable que somptueux, niche uniquement dans les grottes des forêts de montagne du Plateau des Guyanes. En période de reproduction, les mâles se regroupent à raison de 5 à 10 individus sur une zone n'excédant pas 200 m² appelée lek.

Or, le Coq de roche orange est dépendant de ces sites de nidification si particuliers, qui sont non seulement rares, mais aussi menacés par les activités minières, forestières et touristiques. Pour protéger cette espèce patrimoniale, le GEPOG engage un partage des connaissances et organise des concertations avec les acteurs économiques afin de préserver les grottes les plus fragiles dans la Montagne de Kaw, les Monts Attachi-Bakka et les Petites Montagnes Tortues, et de développer des modes d'exploitation responsables.



G. Crowder

Héron agami

Argos : une clé pour découvrir le Héron agami

La Guyane abrite la plus grande colonie connue au monde de hérons agamis (2 000 couples, soit plus de 90 % des effectifs reproducteurs mondiaux). La grande majorité de la colonie se trouve dans les marais de Kaw.

Récemment découverte, cette colonie reste encore méconnue. Nocturne et discrète, sortant rarement du couvert forestier des cours d'eau, l'espèce est très difficile à observer. À ce jour, on ne connaît ni ses zones d'alimentation pendant la reproduction, ni celles fréquentées en période inter-nuptiale.

De nombreux cours d'eau, fréquentés par ce héron, sont pollués par les activités minières, faisant de cet habitat l'un des plus menacés du département.

Pour en savoir plus, le GEPOG va poser des balises Argos sur ces oiseaux. Les données collectées permettront d'identifier ses habitats inconnus et de réaliser le tout premier plan de conservation de l'espèce.



G. Tayaïlay

Pointe de la Caravelle

En Martinique :

Le nord montagneux et volcanique de La Martinique abrite des forêts humides et d'altitude à la biodiversité exceptionnelle. Le sud de l'île, peu accidenté et ensoleillé, est recouvert de forêts sèches et de savanes. Les côtes rocheuses, les littoraux sableux et les mangroves complètent cette mosaïque d'habitats, sans oublier les 48 îlets, où niche notamment la rare Sterne de Dougall.

Avec 396 espèces d'arbres dont 20 % endémiques, la Martinique est la plus riche des îles des Petites Antilles. L'urbanisme, les activités agricoles et touristiques intensives, et les espèces introduites envahissantes (mangouste, rat, escargot géant d'Afrique) s'avèrent être les principaux facteurs de déclin de la biodiversité martiniquaise. Sa situation insulaire et l'endémisme de ses espèces les rendent d'autant plus fragiles.



V. Lemoine

Moqueur gorge-blanche

La réserve de La Caravelle s'engage pour le Moqueur gorge-blanche

Endémique des Petites Antilles, classé "En danger" (BirdLife International/UICN), le Moqueur gorge-blanche niche exclusivement sur la presqu'île de la Caravelle (200 adultes nicheurs sur un effectif mondial de 1 300 à 2 600). Les causes de son déclin sont diverses et mal connues : destruction de son habitat, prédation par des espèces introduites (mangoustes, rats, chats) et surfréquentation de ses lieux de reproduction. Pour permettre la conservation de l'espèce, l'AOMA détermine par une méthode de haute technologie les sites abritant l'espèce, afin de les restaurer et les préserver en partenariat avec les gestionnaires régionaux.



A La Réunion :



Yabalex

Pétrel de Barau

D'une superficie de 2 512 km² pour 802 000 habitants, La Réunion présente des paysages escarpés et contrastés : cirques ; ravines où la nature est extraordinairement préservée du fait de son inaccessibilité ; reliefs couverts de Tamarins des hauts, de forêt de bois de couleur et de fougères arborescentes.

Comme beaucoup d'îles tropicales, La Réunion est un haut lieu d'endémisme : sur les 850 espèces végétales présentes, 230 sont endémiques.

La biodiversité de cette île est menacée par l'introduction d'espèces envahissantes (des rats et des chats), l'urbanisation et l'impact indirect de certaines activités humaines sur l'habitat.

Plus que 25 couples au monde : danger d'extinction pour l'Echenilleur de La Réunion



Yabalex

Echenilleur de La Réunion (Tuit-tuit)

De son appellation créole Tuit-tuit, cet oiseau endémique de l'île est "En danger critique d'extinction" (BirdLife International/UICN). Il ne subsiste plus que 25 à 30 couples au monde cantonnés sur près de 400 hectares de terres situés sur la réserve de la Roche-Ecrite à La Réunion.

Le facteur majeur de son déclin demeure la prédation par les Rats noirs, introduits par l'homme. Leur présence est entretenue par les nombreux déchets abandonnés en dehors des lieux de collecte.

Pour sauver cet oiseau, une nouvelle méthode de contrôle des rats est testée à large échelle au sein du Parc national de La Réunion en collaboration avec la SEOR.

Le Busard de Maillard au cœur du dialogue territorial



Yabalex

Busard de Maillard (Papangue)

Cette espèce endémique de l'île est aussi appelée Papangue. Il s'agit du seul rapace nicheur de La Réunion (moins de 200 couples). Mondialement menacé, il est victime du braconnage, de la consommation de rats empoisonnés (par la lutte anti-rongeur) et des câbles aériens qu'il percute en chassant à faible hauteur.

Autrement dit, les causes de mortalité du Papangue sont d'origines anthropiques, principalement liées aux activités agricoles et à l'aménagement du territoire.

Pour diminuer sa mortalité, des actions préventives seront testées et des accords négociés (avec les acteurs agricoles, de la production et du transport d'énergie...). Un dispositif expérimental de récupération rapide des oiseaux blessés sera également mis en œuvre par les équipes de la SEOR.

LIFE +, instrument financier européen pour la biodiversité

Le programme LIFE est l'instrument financier pour l'environnement de l'Union européenne. Son objectif principal est de permettre la déclinaison des engagements et des politiques européennes en matière d'environnement en cofinçant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.

LIFE+ est constitué de trois volets, dont le volet LIFE+ Nature et Biodiversité. Cet appel à projets, lancé chaque année, permet de soutenir des programmes améliorant les statuts de conservation des espèces et des habitats naturels, en lien avec les directives Oiseaux et Habitats ou le réseau Natura 2000. Ouverts aux DOM depuis 2007, les projets LIFE+ Biodiversité visent à enrayer le déclin de la biodiversité dans les régions ultra-marines.





Premier LIFE+ inter-DOM et inter-associatif

La force du partenariat

La biodiversité ultra-marine se dégrade plus rapidement qu'en Métropole et, de fait, les ressources humaines, financières et juridiques pour enrayer ce déclin sont nettement inférieures.

Liées par des valeurs et des préoccupations communes, les associations ultra-marines et la LPO, engagées dans ce projet, collaborent depuis une décennie pour tenter de stopper la perte des espèces et des habitats. Cette mobilisation a abouti au tout premier projet LIFE+ pour la protection de la faune ultra-marine : le "LIFE+ CAP DOM".

Cet outil offre enfin l'opportunité aux associations ultra-marines de monter des actions à long terme, avec des moyens suffisants et ambitieux. Agir concrètement et collectivement pour la conservation dans trois DOM, construire des outils communs cohérents au niveau national, et valoriser les résultats au sein de l'Union européenne et des entités ultra-marines, c'est l'ambition de ce programme.

Des coordinateurs locaux, un ancrage territorial

Trop souvent, les outils de protection de la nature conçus en métropole sans les experts ultra-marins sont mal adaptés aux contextes spécifiques des DOM.

Ce programme est le fruit des besoins et des priorités définis par des associations locales, en cohérence avec les objectifs nationaux et avec l'appui du Parc national de La Réunion. Le "LIFE+ CAP DOM" s'appuie avant tout sur la connaissance solide et l'ancrage historique des coordinateurs locaux du projet : le GEPOG en Guyane, l'AOMA en Martinique et un copilotage entre la SEOR et le Parc national de La Réunion dans ce 3^{ème} DOM.

De plus, de nombreux partenaires techniques (Office national des forêts, Parc naturel régional de la Martinique, Conservatoire du Littoral, etc.) scientifiques (Université Antilles Guyane, etc.) et institutionnels (Direction régionale de l'environnement, Conseils régionaux et généraux etc.) accompagnent leurs actions.

Une coordination nationale, garante de la synergie

La Mission Internationale de la LPO assure la coordination nationale du projet. Sa longue expérience dans la conduite de programmes LIFE+, de même que sa position en Métropole sont essentielles pour le mener à bien.

L'outre-mer français

Outre-mer signifie "au-delà de la mer". En France, cette appellation regroupe l'ensemble des territoires français situés en dehors de la Métropole. Ces zones françaises ultra-marines sont soit des Départements d'outre-mer (DOM) soit des Collectivités et territoires d'outre-mer (CTOM). La France compte aujourd'hui cinq DOM : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion. Ces départements, qui sont aussi des régions, sont soumis aux mêmes régimes législatifs que les autres départements français, contrairement aux CTOM (Polynésie française, St Pierre et Miquelon, etc.). Au niveau européen, on ne parle pas de DOM mais de RUP : Régions ultrapériphériques de l'Union européenne. Le LIFE+ CAP DOM ne cible directement que trois DOM : la Guyane, la Martinique et La Réunion, les échanges d'expériences et de résultats impliquant la mise en réseau avec les autres territoires ultra-marins.



Un programme nécessaire

Une biodiversité inestimable en danger

La France, avec ses territoires d'outre-mer, fait partie de cinq des vingt-cinq "hotspots" de la biodiversité mondiale (point chaud défini par l'équipe de Norman Myers, en 2000). La Martinique fait partie du hotspot des Caraïbes. La Guyane abrite une des dernières forêts primaires tropicales quasiment intactes de la planète et La Réunion se situe dans l'une des plus fortes zones d'endémisme du monde.

Cependant, malgré sa valeur écologique, économique et sociale, et de nombreux efforts de conservation déployés à l'échelle nationale et régionale, la biodiversité ultra-marine demeure fortement menacée. De 1994 à 2010, l'avifaune menacée d'extinction dans l'outre-mer français a augmenté de 75 %, passant de 45 à 79 espèces.

Les causes de ce déclin dans le monde sont relativement bien connues : la dégradation des habitats, la surexploitation directe par la chasse et le commerce, et les espèces introduites envahissantes.

Sur les îles de La Réunion et de la Martinique, le caractère endémique, l'introduction d'espèces envahissantes et l'isolement des espèces les rendent d'autant plus vulnérables à l'extinction. En Guyane, les forêts humides tropicales, qui abritent une diversité exceptionnelle encore méconnue sont particulièrement menacées par un aménagement du territoire insuffisamment planifié.

Des outils de protection insuffisants

Les principaux outils européens de protection de la nature (directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore avec le réseau Natura 2000) restent inapplicables dans les DOM. La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne s'applique, quant à elle, dans ces territoires, de même que la Politique régionale avec les fonds structurels pour le développement régional (FSE, FEDER). Cependant, les impacts environnementaux de l'exploitation agricole intensive et du développement des infrastructures ne sont pas compensés, comme sur le continent, par des mesures agro-environnementales ou par une éco-conditionnalité des subventions et de la défiscalisation. En outre-mer, la biodiversité n'est donc pas suffisamment intégrée dans les politiques publiques nationales et européennes. De plus, les techniques d'études et de gestion de cette dernière sur le continent restent souvent peu adaptées aux contextes écologiques et socio-économiques de ces régions.

Chiffres-clés de la biodiversité ultra-marine

- Plus de 98 % de la faune vertébrée en France sont concentrés sur 22 % de son territoire : en outre-mer.
- Sur 63 espèces d'oiseaux endémiques en France, 62 sont en outre-mer.
- La Guyane compte près de 700 espèces d'oiseaux pour seulement 450 en Métropole.
- La diversité des espèces d'arbres en Martinique est 3 fois supérieure à celle de la Métropole pour un territoire 500 fois plus petit.
- 1 hectare de forêt guyanaise compte plus d'espèces d'arbres que toute l'Europe continentale.
- La France est au 7^{ème} rang pour l'avifaune mondialement menacée, devant l'Inde et l'Equateur.
- 10 espèces se sont éteintes à La Réunion au cours des quatre derniers siècles.



Un patrimoine forestier exceptionnel

Forêts sèches et forêts tropicales humides de Martinique et de La Réunion ; forêts équatoriales de Guyane ; mangroves littorales ou intérieures ; forêts semi-sèches : les déclinaisons ultra-marines de la forêt sont infinies. Elles dépendent du climat, des sols, de la topographie, de l'altitude, de l'exposition et des événements climatiques.

Le défi soulevé par ces forêts ultra-marines est d'arriver à concilier " exploitation des ressources forestières et protection de la biodiversité ". 86 % des espèces d'oiseaux pour lesquelles le milieu forestier est primordial ne peuvent tolérer qu'un niveau modéré de dégradation de l'habitat, 45 % ayant besoin d'un milieu quasiment primaire.

Le programme LIFE+ CAP DOM se mobilise concrètement sur ces enjeux, témoignant une fois encore du caractère indicateur et emblématique de l'état de l'avifaune en matière de qualité de l'environnement et de gouvernance locale.

La déforestation des forêts tropicales représente la plus grande menace à laquelle sont confrontées les espèces. Il est urgent d'y remédier. Pour autant, ce constat alarmiste n'est pas une fatalité et les actions engagées par le LIFE+ CAP DOM en sont la preuve.



P. Studer

Crique Petites Montagnes Tortues



J. Riegel

Forêt Martinique



J. Riegel

Hauts de La Réunion

En Guyane

L'orpaillage reste responsable de la perte de 15 000 ha de forêt tropicale humide en 16 ans et de la pollution d'1/5^{ème} des cours d'eau par le mercure. La gestion conservatoire des sites dont dépend le Coq de roche orange en Guyane vise à concilier la pérennité de l'espèce avec l'exploitation forestière, touristique et minière. Sa préservation est donc emblématique de la capacité des acteurs locaux à concilier les multiples usages des massifs guyanais, qui abritent l'une des forêts les plus intactes de la planète.

En Martinique

L'urbanisation, l'exploitation agricole intensive, la surexploitation et la surfréquentation des espaces naturels ont entraîné une importante déforestation. Dans la forêt de la Réserve naturelle de La Caravelle, fréquentation et valorisation touristiques peuvent être conciliées avec la protection des derniers sites abritant le Moqueur gorge-blanche.

A La Réunion

Les forêts de bois de couleur et de Tamarins des Hauts, qui se situent au coeur du Parc national de La Réunion, abritent les 25 à 30 derniers couples au monde d'Echenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit. La valorisation du Parc national des Hauts de La Réunion, patrimoine mondial de l'Unesco, implique ainsi la sensibilisation et l'implication du public dans sa préservation.

Annexe



Les coordinateurs du LIFE+ CAP DOM

AOMA - Association Ornithologique de la Martinique

L'Association Ornithologique de la Martinique a pour objet la protection des oiseaux de la Martinique, la recherche scientifique en ornithologie, l'initiation et la sensibilisation de la population à l'ornithologie.

jmgrosdesormeaux@yahoo.fr – 05 96 65 16 10



GEPOG - Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane

Né en 1993 de la rencontre de naturalistes, le GEPOG est une association de type loi 1901. Depuis le 1^{er} juillet 2006, ce groupe est membre de FNE (France Nature Environnement, fédération qui rassemble près de 3 000 associations de protection de l'environnement en Métropole et en outre-mer). Eduquer et sensibiliser à l'environnement, améliorer la connaissance sur les oiseaux en Guyane et contribuer à leur protection sont les trois axes qui orientent la majorité de ses activités.

www.gepog.org – 05 94 29 46 96 – association@gepog.org



SEOR – Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion

La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion est une association de type Loi 1901, créée en 1997. Elle compte plus de 240 adhérents, nombre qui augmente chaque année depuis sa création. Les mots-clés de l'association sont "études", "actions d'intérêt collectif" et "bénévolat". Cette entité a pour but de favoriser la conservation de l'avifaune de La Réunion et de ses milieux. Son expertise dans le domaine des études ornithologiques lui permet d'être un interlocuteur privilégié des aménageurs et des gestionnaires de milieu naturel. Promouvoir les connaissances et sensibiliser les enfants et les adultes à la protection de l'environnement, dont les oiseaux constituent une composante essentielle, est également un de ses objectifs.

www.seor.fr – 02 62 20 46 65 – contact@seor.fr



Parc national de La Réunion

Le Parc national de La Réunion est un établissement public créé récemment (05 mars 2007) qui couvre 42 % de la surface de l'île de La Réunion. Comme les 8 autres parcs nationaux, ses missions visent à : connaître et protéger les paysages et les patrimoines naturel et culturel ; informer, sensibiliser et favoriser l'accueil du public, grâce notamment aux équipes présentes sur le terrain ; accompagner le développement local durable respectueux de l'environnement en animant une démarche de partenariat, principalement dans l'aire d'adhésion.

www.reunion-parcnational.fr – 02 62 90 11 35 – contact@reunion-parcnational.fr



LPO / BirdLife-France

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est aujourd'hui, avec près de 43 000 membres, l'une des premières associations de protection de la nature en France. Créée en 1912 et reconnue d'utilité publique en 1986, elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. La LPO est présente dans 20 régions et 74 départements à travers son réseau d'associations locales. Elle intervient autour de trois axes : la protection des espèces ; la conservation des espaces ; l'éducation et la sensibilisation. La LPO est le représentant français du réseau mondial d'ONG BirdLife International. En lien avec ce réseau, la Mission internationale de la LPO agit pour renforcer les associations locales d'outre-mer et d'Afrique francophone.

www.lpo.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DÉDIÉ : WWW.LIFECAPDOM.ORG





Des partenaires pluriels : notre richesse

Coordinateurs locaux Local coordinators



En Guyane française : **le GEPOG**
Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux
en Guyane • www.gepog.org • 05 94 29 46 96
association@gepog.org



A La Réunion : **la SEOR**
Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion
www.seor.fr • 02 62 20 46 65 • contact@seor.fr



En Martinique : **l'AOMA**
Association Ornithologique de la Martinique
jrmgrosdesormeaux@yahoo.fr
05 96 65 16 10



Le Parc national de La Réunion
www.reunion-parcnational.fr
02 62 90 11 35 • contact@reunion-parcnational.fr

Coordination nationale National coordination



La Mission internationale de la **LPO**
www.lpo.fr • lpo@lpo.fr • 05 46 82 12 34

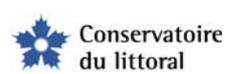


www.lifecapdom.org

contact@lifecapdom.org

Partenaires Partners

Office national des forêts de Guyane
Parc amazonien de Guyane
Conservatoire du littoral de Guyane
Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura
Institut de recherche pour le développement
Comité du tourisme de la Guyane
Région Guyane, DEAL Guyane



Office national des forêts de La Réunion
Région Réunion
DEAL Réunion
Conseil général de la Réunion



Parc naturel régional de La Martinique
Conservatoire du littoral de Martinique
Université Antilles-Guyane
Région Martinique
DEAL Martinique



Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie
Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (MNHN)



Avec le soutien financier de... With the financial support of...

